



# Gé l'info

Lettre d'information municipale - JUIN 2023

## Saint-Gelais

Retrouvez toute l'actualité des gélasien(ne)s sur :

 [www.stgelais.fr](http://www.stgelais.fr)

 [www.facebook.com/MairieSaintGelais](https://www.facebook.com/MairieSaintGelais)

## Mémo

En cas d'urgence le week-end, il est possible de joindre l'adjoint d'astreinte sur le numéro de la mairie : **05 49 75 00 78**.

Pour vos démarches, il est préférable de venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :

**du lundi au vendredi**  
**13h30 à 17h30.**  
**jeudi de 8h30 à 12h15.**

Vous rencontrez une problématique particulière ? Il vous est possible d'obtenir une entrevue avec M. le Maire. Les adjoints sont également prêts à vous répondre, chacun dans leurs domaines d'attribution. Dans tous les cas, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

## UNE SUPERETTE À SAINT-GELAIS



Les élus de la Commune sont heureux de vous informer qu'une Superette API arrive sur SAINT-GELAIS et qu'elle devrait ouvrir ses portes durant courant juin 2023 sur le parking de la salle Agrippa d'Aubigné.

Elle sera ouverte 24H/24 et 7 jours/7.

Avec près de 700 produits et des produits locaux, elle sera accessible grâce à un QR Code disponible depuis l'application API sur votre Smartphone ou avec une Carte Client API.

Les paiements se feront uniquement par Carte Bancaire.

Chaque jour dans votre supérette, un(e) employé(e) d'API passera pour répondre à vos questions et vos besoins.

**Tous vos produits essentiels du quotidien, à petits prix**

 **Fruits et légumes**

 **Surgelés**

 **Produits locaux**

 **Hygiène et beauté**

 **Epicerie sucrée, salée**

 **Boissons non alcoolisées**

 **Produits frais**

 **droguerie, animalerie**

 **Charcuterie, traiteur, crèmerie**

 **Non alimentaire**



### Nouveau à Saint-Gelais



La Futaie devient une base de loisirs. La commune a installé une mise à l'eau. Le matériel est mis à disposition par l'agglomération pour développer l'activité canoë et paddle sur la commune.



**PROFITEZ-EN BIEN !**

### HORAIRES

Mercredi – Jeudi - Vendredi  
Samedi – dimanche  
15h-19h

### TARIFS (avec équipements)

#### CANOË

(2 à 3 places – 2 adultes/1enfant)  
1 h = 10€ - 2 h = 18€  
3 h = 25€ - 4 h = 30€

### Inscriptions et règlements

Sur place  
chèque uniquement

#### PADDLE

1 h = 5€ - 2 h = 8€  
3 h = 12€ - 4 h = 15€

**DU 8 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2023**

activité non encadrée, signature de décharge sur place, caution exigée, âge minimum 6 ans, savoir nager

Tél : 05 49 75 00 78

## BAL DES POMPIERS ET FEU D'ARTIFICE

**Jeudi 13 Juillet 2023 – Prairie de La Futaie – à partir de 18h30– Gratuit**

Rendez-vous incontournable de juillet, le bal des pompiers se tiendra à Saint-Gelais, dans la prairie de la Futaie.

Pour cette édition, quelques nouveautés : à partir de 18h30 les jeunes pourront découvrir l'intérieur des camions de pompier et se faire photographier ; le stand saucisses-frites laissera place à des food-trucks pour offrir un choix plus large de restauration...

... et toujours, les buvettes, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice à partir de 23h suivi du bal pour danser sous les étoiles et les lampions.



## CINEMA EN PLEIN AIR ET FOOD-TRUCKS

**Vendredi 1<sup>er</sup> Septembre – La Futaie – à partir de 18h30 - Gratuit**

La troisième édition du Cinéma en Plein Air aura lieu cette année le 1<sup>er</sup> Septembre 2023, en collaboration avec le CRPC (Centre Régional de la Promotion du Cinéma) et son festival 'Une toile sous les étoiles'.

Le film retenu cette année, après vos votes sur les réseaux sociaux, est 'Les Folies Fermières', une comédie française de Jean-Pierre Améris.

La soirée commencera à 18h30 à la Futaie avec l'arrivée des food-trucks et de la buvette; la projection du film se fera à la nuit tombée (vers 21h30).

Pensez à prendre vos plaids, vos transats ou vos coussins pour vous installer dans la prairie.

Projection du film sous le préau en cas d'intempérie.



## ANIMATIONS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRE

Pour la rentrée scolaire 2023, un appel au volontariat est lancé !

Dans le but de proposer aux enfants de nouvelles activités pendant les Temps d'Activité PériScolaire (TAPS), nous recherchons des personnes disposant d'une heure par semaine, et de compétences dans divers domaines (jardinage, couture, théâtre, etc...)

Si vous êtes intéressés pour animer un atelier, merci de vous faire connaître en mairie.

Tél : 05.49.75.00.78 / Email : [mairie-st-gelais@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-gelais@wanadoo.fr)



## PIQUE-NIQUE DES AINÉS

Le Maire et le C.C.A.S organise le pique-nique des aînés, réservés aux gélassiens de 70 ans et plus :

**SAMEDI 24 JUIN 2023 À 12H00**

A cette occasion, chacun apportera son pique-nique, l'apéritif et le dessert vous seront offerts par le C.C.A.S.

Un moment convivial qui se déroulera dans la prairie de la futaie.



Au plaisir de vos retrouver,

Sylvette Gonor, Vice-Présidente du C.C.A.S.

---

### Bon à détacher

à retourner à la mairie au plus tard le 10 juin 2023.

Monsieur ou Madame : ..... Couple : .....

Téléphone : .....

Petit sondage : quelle musique et/ou quel artiste écoutez-vous? : .....



Vos informations sont recueillies dans le cadre de votre participation aux activités et événements proposés par le C.C.A.S. de la commune de Saint-Gelais. Elles sont conservées pendant deux ans et sont destinées au C.C.A.S. et aux services administratifs de la mairie. La base légale est la mission d'intérêt public. Conformément à la loi Informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données vous concernant auprès du délégué à la protection des données et les faire rectifier en contactant le C.C.A.S. : [mairie-st-gelais@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-gelais@wanadoo.fr). Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Mairie de Saint-Gelais - 320 rue des Herpens - 79410 Saint-

Gelais Tél : 05 79 75 00 78 - Email : [mairie-st-](mailto:mairie-st-gelais@wanadoo.fr)

[gelais@wanadoo.fr](mailto:gelais@wanadoo.fr)

---

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Consultez le PLUi-D et exprimez votre avis au cours de l'enquête publique unique qui aura lieu du lundi 4 septembre au jeudi 5 octobre 2023.

Trois procédures, une seule enquête : le dossier du PLUi-D arrêté le 27 mars 2023, l'abrogation des 9 cartes communales du territoire et le projet de 24 périmètres délimités des abords des monuments historiques seront consultables dans leur version complète au siège de la CAN (140, rue des Equarts – 79000 Niort) et sur le site internet de Niort Agglo. Des registres d'enquête seront présents à la CAN et dans toutes les mairies pour ces 3 procédures.

---

## PLAN CANICULE, SOLIDARITÉ DES PERSONNES FRAGILES

Si vous êtes une personne handicapée, isolée, fragile, si vous avez plus de 60 ans, vous pouvez être inscrite sur le registre communal de la mairie pour bénéficier d'une aide en période de canicule. Lors du déclenchement du plan d'alerte canicule, un membre du CCAS vous contactera. Protégez-vous, adoptez les bons réflexes : Restez au frais, buvez de l'eau, évitez l'alcool, fermez les volets, ne fournissez pas d'efforts, si malaise appelez le 15.

Contactez la mairie au 05.49.75.00.78